

Vous êtes propriétaire ou locataire,
 nous vous garantissons la protection
 de votre domicile

Logiplus, pour protéger efficacement votre domicile !

Vous vivez en appartement ou en maison. Vous souhaitez une assurance pour votre habitation ? Vous souhaitez disposer d'une protection juridique ? Et plus encore ?

Nous vous proposons 3 formules

- **Formule Essentielle** : une protection contre les principaux risques.
- **Formule Confort** : en plus des garanties de la formule Essentielle, vous disposez de garanties supplémentaires pour une meilleure couverture.
- **Formule Excellence** : une couverture plus large avec des capitaux plus élevés et des durées étendues en garanties Valeur à neuf.

Quelle que soit la formule choisie, vous bénéficiez d'une garantie d'assistance vous permettant de faire face à une situation d'urgence en cas de survenance d'un sinistre garanti.

Nous trouvons des solutions pour faire face à l'urgence

Que faire si votre logement est rendu inhabitable suite à un sinistre garanti ?

Vous bénéficiez des prestations d'Europ Assistance* :

- nous recherchons **un hôtel** pour vous loger et **prenons en charge** vos frais d'hébergement ;
- nous prenons en charge la location d'un véhicule utilitaire pour transporter vos meubles et effets personnels ;
- nous mettons à votre disposition une aide ménagère pour vous aider à nettoyer votre logement, etc.

* Selon les conditions générales du contrat.

Nous vous conseillons dans vos démarches juridiques

Que faire pour connaître vos droits et mieux vous défendre ?

Avec la **Protection juridique habitation**, vous bénéficiez d'un service d'assistance juridique (selon la formule choisie).

Vous pouvez y faire appel suite à un litige :

- consécutif à **l'achat ou la vente** de votre résidence (désignée aux dispositions particulières du contrat) ;
- lié à l'achat d'un bien mobilier sur internet (meubles, objets de décoration...) ;
- vous opposant à **un voisin, votre employeur, un artisan...**

Des services PLUS, pour vous simplifier la vie

- En cas de déménagement (selon la formule choisie) :
 - nous organisons et prenons en charge le nettoyage de votre ancien ou nouveau logement (2 h maximum) ;
 - nous vous remboursons 150 € sur la facture du professionnel ayant réalisé votre déménagement ou nous organisons et prenons en charge la location d'un véhicule pendant 48 h si vous déménagez vous même.
- En cas d'hospitalisation ou d'immobilisation au domicile si personne ne peut garder votre enfant :
 - nous organisons le voyage aller/retour d'un proche ;
 - ou
 - nous recherchons une aide familiale afin de garder vos enfants.

3 formules au choix

Événements assurables, garanties et services proposés	Formule souscrite		
	Essentielle	Confort	Excellence
Incendie et risques annexes	■	■	■
Intervention des services publics	-	■	■
Action subite du feu ou de la chaleur	-	■	■
Attentat et acte de terrorisme	■	■	■
Catastrophe technologique	■	■	■
Tempête - neige - grêle	■	■	■
Catastrophe naturelle	■	■	■
Dégât des eaux	■	■	■
Perte d'eau après compteur	-	■	■
Prise en charge d'échéances de prêts après incendie et risques annexes, tempête, neige, grêle, catastrophe naturelle ou dégât des eaux	-	■	■
Accident aux appareils électriques	■	■	■
Perte du contenu des congélateurs	-	■	■
Bris des glaces des locaux assurés	■	■	■
Bris des glaces des meubles	-	■	■
Bris des sanitaires	-	■	■
Vol et vandalisme	■	■	■
Vol par agression sur la personne	-	-	■
Valeur à neuf sur mobilier après incendie et risques annexes, tempête, neige, grêle, catastrophe naturelle, dégât des eaux, vol et vandalisme	-	■	■
Responsabilité civile privée et familiale	■	■	■
Défense pénale et recours suite à accident	■	■	■
Protection juridique habitation	-	□	■
Services d'assistance	■	■	■

En option

Assurance individuelle accident scolaire et extrascolaire	□	□	□
Installations extérieures	□	□	□
Tous risques loisirs	□	□	□

■ Garanties et services inclus d'office dans la formule souscrite □ Garanties et services en option - Garanties et services non-proposés

Document non-contractuel à caractère publicitaire.
Les garanties peuvent donner lieu à exclusions, limitations et franchises.

Pour connaître le détail, l'étendue et les conditions de garanties, reportez-vous aux conditions générales et particulières du contrat.

La souscription d'un contrat ou de certaines garanties demeure soumise à nos règles d'acceptation des risques.

Dénomination sociale / Nom

Adresse :

.....

..... Tél :

e-mail :

N° Orias* :

*Mention obligatoire pour les agents/courtiers.